

Motion - 24_MOT_38 - Nathalie Jaccard et consorts au nom Vert-e-s - Les métiers de l'imprimerie se meurent...Agir ou laisser mourir ?

<u>Texte déposé</u>:

La récente décision de Tamedia de restructurer ses activités, entraînant la suppression d'environ 300 postes et la fermeture du site d'impression de Bussigny, nous a toutes et tous bouleversés, voire révoltés. Même à l'ère du numérique, les métiers de l'imprimerie conservent leur place et leur importance cruciale pour notre canton. Alors que le Conseil d'État s'efforce de promouvoir et valoriser les formations professionnelles, le Canton de Vaud risque de perdre un savoir-faire précieux, un héritage industriel et culturel qui a façonné notre économie locale pendant des décennies.

Pour rappel, comme l'a souligné Nicolas Sutter dans son interpellation de février 2023, les imprimeries implantées dans notre canton représentent près de 2'000 emplois directs. Elles forment des apprentis, font des efforts en termes de durabilité, participent à l'économie circulaire, et contribuent par leurs impôts au financement de nos services publics. Ces métiers ne constituent pas seulement une partie de notre passé, mais doivent être une composante essentielle de notre futur.

Les métiers de l'imprimerie ne se limitent pas à l'impression des journaux, bien qu'il soit essentiel de préserver la presse locale en trouvant des solutions pour faire cesser son appauvrissement comme Tamedia le fait maintenant depuis plusieurs années. Ils jouent un rôle démocratique indirect mais indiscutable, notamment pour les médias locaux, qui existent essentiellement sous forme de journaux. C'est un maillon indispensable de la chaîne de l'information qui permet la diffusion d'une presse locale de qualité. Les décisions prises par TX Groupe risquent de pénaliser l'ensemble de cette chaîne, menaçant ainsi la diversité et la vitalité de l'information régionale. De plus, ces professions englobent également la production de brochures, livres, catalogues et bien d'autres travaux d'impression indispensables à la vie culturelle, économique et sociale de notre canton. Ces activités contribuent à maintenir une économie de proximité et à renforcer notre autonomie régionale.

Et même si le numérique prend de plus en plus le dessus sur les imprimés, de nombreux individus, y compris parmi les jeunes générations, expriment une volonté croissante de se déconnecter des écrans et de posséder des ouvrages en version physique. Cette tendance souligne l'importance continue des produits imprimés et la nécessité de préserver les métiers qui y sont associés.

Et si l'externalisation vers Berne ait été donnée comme solution, il est important de souligner que cette décision n'est certainement qu'une étape transitoire. On peut raisonnablement penser que

l'imprimerie de Berne pourrait à terme connaître le même sort que celui de Vétropack dans notre Canton à cause de la petite taille du marché suisse. Cette perspective met en lumière les risques à long terme pour l'industrie de l'imprimerie dans notre région.

En conclusion, il est impensable pour un canton qui souhaite promouvoir l'économie circulaire et de proximité de laisser ce savoir-faire se perdre, entraînant avec lui la disparition d'un nombre conséquent d'emplois. Le Canton de Vaud se doit d'être exemplaire dans sa politique de soutien aux métiers locaux, à l'image de ce qui pourrait être débattu ultérieurement dans le cas de la décision de ne plus imprimer la FAO, où l'on constate avec regret des réductions ou des externalisations des travaux d'impression.

Il est impensable pour un canton qui souhaite promouvoir l'économie circulaire et de proximité de laisser ce savoir-faire se perdre, entraînant avec lui la disparition d'un nombre conséquent d'emplois.

Le Canton de Vaud se doit d'être exemplaire dans sa politique de soutien aux métiers locaux, à l'image de ce qui pourrait être débattu ultérieurement dans le cas de la décision de ne plus imprimer la FAO, où là encore on constate avec regret une volonté de réduire ou d'externaliser des travaux d'impression.

Il est donc impératif que le Conseil d'État montre son engagement envers la préservation de ce patrimoine industriel et culturel, garantissant ainsi la pérennité de ces métiers essentiels pour l'économie, la culture et la société vaudoises.

De ce fait la présente motion demande au Conseil d'État de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver les métiers de l'imprimerie dans notre canton, en se dotant d'un décret pour la protection de ces métiers et l'aide à ce secteur économique, à l'image de ce que la LADE permet, ainsi que l'allocation nécessaire des moyens financiers et humains pour y répondre.

<u>Conclusion</u>: Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures:

- 1. Cédric Echenard (SOC)
- 2. Cédric Roten (SOC)
- 3. Céline Misiego (EP)
- 4. Cendrine Cachemaille (SOC)
- 5. Claude Nicole Grin (VER)
- 6. Didier Lohri (VER)
- 7. Eliane Desarzens (SOC)
- 8. Géraldine Dubuis (VER)
- 9. Hadrien Buclin (EP)
- 10. Joëlle Minacci (EP)

- 11. Kilian Duggan (VER)
- 12. Laurent Balsiger (SOC)
- 13. Martine Gerber (VER)
- 14. Mathilde Marendaz (EP)
- 15. Oleg Gafner (VER)
- 16. Pierre Zwahlen (VER)
- 17. Rebecca Joly (VER)
- 18. Romain Pilloud (SOC)
- 19. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
- 20. Sylvie Podio (VER)
- 21. Théophile Schenker (VER)
- 22. Valérie Zonca (VER)
- 23. Vincent Bonvin (VER)
- 24. Vincent Jaques (SOC)
- 25. Vincent Keller (EP)
- 26. Yannick Maury (VER)
- 27. Yolanda Müller Chabloz (VER)